



Le CESDDA recrute
CHARGE D'INSERTION (H/F)
CDI à 0.75 ETP

Dès le 04/11/2024, rejoignez le CESDDA* :

Structure médico-sociale à taille humaine située au cœur de Toulouse le CESDDA bénéficie depuis plus de 160 ans d'une reconnaissance et d'une bonne implantation locale. Nos équipes (80 salariés) accompagnent chaque année plus de 100 enfants, adolescents et jeunes adultes, sourds ou dysphasiques, de 0 à 20 ans. Son intervention se situe dans les champs éducatif, pédagogique, thérapeutique et social.

Vous êtes:

Vous êtes titulaire :

- soit d'un titre de chargé d'insertion **et** du diplôme d'état d'éducateur spécialisé(ou diplôme équivalent)
- soit du diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale (DECESF)

Vous avez une expérience significative dans le secteur médico-social et vous connaissez les établissements d'insertion de type ESAT, atelier protégé.

Vous maîtrisez le pack Office, vous êtes en capacité d'intégrer dans votre pratique divers logiciels métiers.

Vous possédez une réelle qualité d'accueil auprès des familles, des jeunes et de l'ensemble des interlocuteurs.

Vous êtes en capacité d'effectuer des contacts téléphoniques et de répondre de manière adaptée.

Vous mobilisez tous les moyens mis à sa disposition pour permettre aux jeunes accompagnés d'établir leur projet préprofessionnel et faciliter leur insertion en milieu protégé ou en milieu ordinaire de travail.

Vous êtes rigoureux, autonome et réactif. Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes, vous serez amené à effectuer des déplacements ponctuels.

Vos missions principales sont de :

- Assurer l'accompagnement individuel des personnes;
- Participer à l'accompagnement collectif;
- Accueillir, informer les jeunes accompagnés ;
- Participer à la validation de leur PAP, de sa cohérence et du respect de son déroulement
- Être le lien entre les différents partenaires qui accompagnent le jeune
- Créer un fichier ressources
- De rendre compte de votre mission au responsable ; de participer aux réunions institutionnelles, réunions pluridisciplinaires, de participer aux rencontres familles.

Le CESDDA vous offre une rémunération conventionnelle (CCNT 15 mars 1966), la reprise réglementaire de votre ancienneté, une mutuelle, un CSE, un travail sur 4 jours par semaine sur ce poste.

La perspective de nous rejoindre vous motive?

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae et copie du diplôme, avant le 26/09/2024, à grh@cesdda.fr.